Il est difficile d'apprécier équitablement la valeur plastique de ces hauts reliefs : ils sont inférieurs aux productions de l'école clunisienne, au fameux tympan de la Madeleine à Vézelay, par exemple ; à plus forte raison ne saurait-on rapprocher ces ébauches romanes des chefs-d'œuvre de l'art français, de ces admirables sculptures qui ornent le portail de la cathédrale de Chartres et qui pourtant ne sont guère postérieures que d'un demi-siècle. Comment se fait-il que le voisinage immédiat de Cluny ait si peu influé sur la qualité du rétable d'Avenas ?C'est que la facture en a été confiée à un artiste de second ordre ; ces petits reliefs n'étaient dans l'ensemble qu'un hors-d'œuvre auquel on n'attachait pas une grande importance. En outre, la pierre de l'autel en calcaire trop tendre et de mauvaise qualité devait s'effriter sous le ciseau du sculpteur qui n'a pu donner toute sa mesure. Malgré la gaucherie archaïque du modelé, on peut encore dire sans ironie que l'*œuvre est au-dessus de la matière.*

Il reste à parler de l'inscription gravée en lettres capitales (quelquefois gothiques ou onciales) sur le côté droit de l'autel. Elle s'énonce en ces termes :

Rex Ludovicus pius et virtutis amicus
Offert aecclesiam recipit Vin (cen) tius[1] *istam*
Lampade bissena fluiturus Iulius ibat
Mors fugat obpositum regis ad int (er) itum[2].

Comme on n'en a pas toujours donné une explication satisfaisante, nous nous permettrons de commenter assez longuement cette, ou plutôt ces deux inscriptions ; car nous avons affaire à deux inscriptions différentes, comme on le voit à première vue des signes extérieurs. Les deux premiers vers sont en effet ponctués de trois points en triangle, tandis que les deux derniers le sont de trois points en ligne droite ; ensuite les deux premiers

1. *Vincentius* est abrégé en *Vintius* par le lapicide qui ne disposait pas d'assez de place ; ces abréviations de mots très connus sont aussi fréquentes en épigraphie qu'en paléographie ; elles évitent une perte de place et de temps.

2. Interitum : *alii* intuitum, *quidam parum recte* institutum.